

Capitaine 200

NP-1 Environnement réglementaire - Rapport de mer

Durée : 2 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

1^{re} QUESTION (valeur = 16)

Vous commandez une barge transportant du sable entre le port Alpha et le port Bravo. La traversée dure 12 heures.

Arrivé devant le port Bravo, on vous ordonne de vous mettre au mouillage en attendant qu'une place à quai se libère.

Durant votre mouillage, l'ancre de votre navire dérape du fait d'une houle qui s'est renforcée progressivement pendant la nuit.

Le temps de redémarrer votre machine, le navire a dérivé et abordé un autre navire qui était lui aussi en attente devant le port, provoquant une petite perforation du bordé au niveau de votre tableau arrière, et des dégâts mineurs sur l'autre navire.

Rédiger le rapport de mer à l'arrivée au port.

2^e QUESTION (valeur = 4)

1 (valeur = 2)

Indiquer les attributions de puissance publique du capitaine d'un navire.

2 (valeur = 2)

Expliciter deux missions des CRS (commissions régionales de sécurité) en matière de sécurité.

Nota :

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence. De même, si cela le (la) conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il (elle) doit la (ou les) mentionner explicitement.

La copie rendue ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, il convient de s'abstenir de signer ou d'identifier le document.

